

Membres présents du Conseil présents :

Pierre CASTELLANETA, Victor DUBOIS, Margaux JOUSSET, Alexandre MANOURY, Adrien MERLINI, Robin NICOLLET, Thibault RIVE, Arnaud SARIC, Maxime SCHMITT, Marie-Cécile TREGOUET

Autres membres présents :

Vivien DEQUIDT, Gaëtan FAYON, Geoffroy GRAMAIZE, Thien Duc NGUYEN, Kevin BOURGEOIS

Une procuration de Maxime MEYER pour Adrien MERLINI

Ordre du Jour

Élection du nouveau bureau et cooptations **1**

Sujets abordés en fin de réunion **2**

Élection du nouveau bureau et cooptations

Sont à l'ordre du jour l'élection du nouveau bureau, soit le rôle de président, secrétaire et trésorier par les membres du conseil d'administration, ainsi que la cooptation de 3 nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Les votes se sont déroulés à mains levées sauf pour la présidence.

Poste de Secrétaire

Candidats :

– Maxime Schmitt

Résultats :

Pour	11
Contre	0
Blanc	0
Total	11

Poste de Trésorier

Candidats :

– Margaux Jousset

Résultats :

Pour	10
Contre	1
Blanc	0
Total	11

Poste de Président

Candidats :

- Pierre Castellaneta
- Robin Nicollet

Résultats :

Pierre Castellaneta	6
Robin Nicollet	5
Nul	0
Blanc	0
Total	11

Cooptations

Candidats :

- Geoffroy Gramaize
- Gaëtan Fayon
- Kevin Bourgeois

Résultats :

Geoffroy Gramaize :

Pour	11
Contre	0
Blanc	0
Total	11

Gaëtan Fayon :

Pour	11
Contre	0
Blanc	0
Total	11

Kevin Bourgeois :

Pour	10
Contre	0
Blanc	1
Total	11

Le CA se compose maintenant de 14 membres suite aux cooptations.

Sujets abordés en fin de réunion

- La galette des rois à organiser rapidement avec la DISI de Telecom Bretagne
- Achats de bornes pour Brest et Rennes

Bornes pour Brest

Une borne au I4 doit être remplacée. Son remplacement et achat a été voté par le CA :

Pour	14
Contre	0
Blanc	0
Total	14

Pour la couverture du I12, il nous faut deux bornes Ubiquity à 86 euros qui seront montés sur des mâts.

Pour	14
Contre	0
Blanc	0
Total	14

Bornes pour Rennes

Une borne prêtée par la DISI de Rennes est tombée en panne, il va falloir la remplacer et réfléchir au modèle de la nouvelle borne, étant donné le prix de l'ancienne borne.